

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70 081
Objet

Délégués pour l'établissement et la révision des listes électorales.

DATE DE CONVOCATION

le 7 Août 1970

DATE D'AFFICHAGE

le 14 Août 1970

Nombre de conseillers
en exercice

15

Nombre de présents

15

Nombre de votants

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix
le treize Août à 20 heures 45

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MATRAS.

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle FOUCHÉ, BUJARD, LANUSSE, Adjoint
MM. COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, POUGET
REIX, DOMEQ, TETARD, STIPAL, NARTEAU,
CAMBLONG.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. MM. BERLAND, BETOUS, GACHET, BROTRÉAU, Mme BIDEAU
VULTAGGIO, OSQUIGUIL.

Monsieur TETARD a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'article du code électoral modifié par l'article 2 de la loi du 10 Mai 1969,

VU les instructions de Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime et en particulier sa circulaire du 10 Juillet 1970, Direction de l'Administration générale et de la réglementation 1er Bureau,

DESIGNE :

- M. le Docteur DOMEQ Yves comme délégué du Conseil Municipal à la Commission Administrative chargée de dresser la liste générale des électeurs de la commune et en cas d'empêchement Mademoiselle FOUCHÉ, 2ème Adjoint.

- MM. BROTRÉAU - BOUDEY - REIX - BERLAND - NARTEAU comme délégués

.....

du Conseil Municipal à la Commission Administrative pour chaque
Bureau de vote de la Commune.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents,

Pour extrait conforme
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



VU

ROCHEFORT-s/MER, le 26 AOÛT 1970
Le Sous-Préfet,

et le Sous-Préfet de Rochefort
et par ailleurs,
Le Sous-Préfet de Saintes,



Maurice MATRAS.